



Résultats technico-économiques des élevages porcins

**Mayenne
2015**

GTTT	Moyenne 53	Tiers supérieur 53	France
Nb élevages	36	11	1 736
Sevrés par truie productive par an	29,0	30,5	29,4
Nés vivants par portée	13,6	13,8	13,6
Sevrés par portée	11,6	12,0	11,7
Taux de pertes sur nés vifs (%)	14,5	12,8	13,8
ISSF (j)	7,7	7,3	8,0
Taux de fécondation en 1 ^{ère} IA (%)	89,7	90,7	89,2
Age au sevrage (j)	23,6	21,2	23,5
Taux de renouvellement (%)	48	46	43
Portées sevrées par truie réformée	5,0	5,1	5,2

En 2015, les élevages mayennais présents en GTTT comptent en moyenne 225 truies présentes. La pratique du sevrage à 21 jours est majoritaire (53 % des truies). Dans ces élevages, la productivité progresse de + 0,5 porcelet/truie productive/an. Les performances des truies en maternité augmentent très légèrement (+ 0,1 sevré/portée) : la hausse de prolificité (+ 0,2 né vif/portée) est limitée par celle des

pertes sur nés vifs (+ 0,4 pt). Le rythme de reproduction se réduit de 0,9 jour sous l'effet d'une diminution de l'âge moyen au sevrage.

Les meilleurs élevages du département sèvrant 1,5 porcelet de plus par truie par an. Ils bénéficient d'une prolificité supérieure, maîtrisent mieux les pertes sur nés vifs et le rythme de reproduction (ISSF et taux de fécondation).

GTE post sevrage engraisseur	Moyenne 53	Pays de la Loire	France
Nb élevages	40	85	330
Marge sur coût alim. & ren. (€/porc)	12,7	14,4	17,2
IC global	2,64	2,61	2,64
Coût alimentaire du kg croît (€)	0,658	0,644	0,635
Prix moyen des aliments (€/kg)	0,249	0,246	0,241
Prix achat porcelet (€)	38,3	39,1	37,3
Prix de vente du porc (€/kg carc.)	1,391	1,398	1,397
SEVRAGE VENTE			
Poids d'entrée (kg)	8,3	8,6	8,3
Poids de sortie (kg)	120,1	120,0	120,4
GMQ 8-115 kg	721	721	717
IC 8-115 kg	2,54	2,51	2,53
Taux de pertes (%)	6,0	5,7	5,6
TMP	60,4	60,9	60,6
% gamme	86,1	86,6	87,3
Plus-value globale (€/kg carc.)	0,148	0,162	0,155

En 2015, la marge par porc se réduit (- 3,5 €) suite à la baisse du prix de vente (- 0,095 €/kg). Les légères baisses du coût

alimentaire (- 0,022 €/kg) et du prix d'achat du porcelet (- 1,5 €) pèsent peu face à l'évolution du prix de vente.



GTE Naisseur Engraisseur	Moyenne 53	1/3 supérieur 53	France
Nb élevages	54	17	1 579
Nb truies présentes	148	179	228
Marge sur coût alim. & ren. (€/truie/an)	883	1 129	933
Porcs produits par truie présente par an	21,6	22,7	22,9
IC global	2,83	2,75	2,82
Coût alimentaire kg croît global (€)	0,681	0,634	0,680
Prix moyen aliments (€/kg)	0,241	0,230	0,241
Prix de vente du porc (€/kg carc.)	1,392	1,413	1,396
SEVRAGE VENTE			
Poids d'entrée (kg)	7,5	7,0	7,1
Poids de sortie (kg)	120,7	121,6	119,5
GMQ 8-115 kg	708	714	706
IC 8-115 kg	2,44	2,40	2,48
Taux de pertes (%)	6,6	6,3	6,1
Coût alimentaire kg croît sevrage vente (€)	0,595	0,557	0,603
TMP	61,3	61,8	61,0
% gamme	86,3	89,0	85,1
Plus-value globale (€/kg carc.)	0,173	0,191	0,163
Plus-value technique (€/kg carc.)	0,148	0,160	0,138

En 2015, la marge sur coût alimentaire de l'élevage mayennais est en baisse (- 61 €/truie). La progression du volume vendu (+ 63 kg/truie), obtenue grâce à une meilleure productivité et une hausse du poids de sortie, ne permet pas de compenser la baisse du prix de vente (- 0,118 €/kg). La réduction du prix des aliments (- 18 €/t), favorable à la baisse du coût alimentaire du kilo de croît (- 0,057 €), reste de peu de poids face à l'évolution du prix cadran.

Les meilleurs élevages du département se caractérisent par une meilleure productivité (+ 1,1 porc/truie) et une meilleure maîtrise du coût alimentaire (IC sevrage vente et prix des aliments). Ils dégagent 246 € de plus de marge par truie que l'élevage moyen.

NE Pays de Loire 2015	Ecart de marge (€)	
Pour une amélioration de :	/truie/an	/100 kg car.
+ 1 porc vendu/truie/an	61	3,0
- 0,1 IC global	65	3,2
- 0,1 IC post sevrage	19	0,9
- 0,1 IC engraissement	45	2,2
- 0,5 ct €/kg aliment	38	1,8
+ 1 pt TMP	43	2,1
+ 5 % dans la gamme	13	0,6
- 10 j en engraissement	31	1,5
- 1 % pertes engraissement	21	1,0
- 1 % pertes post sevrage	14	0,7

Ces données ne sont utilisables qu'autour des valeurs moyennes et pour des élevages disposant des places d'engraissement suffisantes.

Ainsi, augmenter la productivité n'est économiquement intéressant que si les normes zootechniques sont respectées (places disponibles en post-sevrage et engraissement).

Plus d'informations GTT et GTE : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr (publications)